

16.04.2015 – 15:53 Uhr

Mesures prévues chez Landis & Gyr Délocaliser des places de travail et augmenter le temps de travail ne vont pas ensemble

Zürich (ots) -

Landis & Gyr veut délocaliser le montage des compteurs de Zoug à Corinthe en Grèce. Cela concernerait 50 places de travail. En parallèle, l'entreprise examine la possibilité d'augmenter l'horaire hebdomadaire de travail de 40 à 43 heures en appliquant l'article de crise 57 de la CCT MEM. Négocier ces deux mesures en même temps ne fait pas sens. La représentation des travailleurs de Landis & Gyr doit, durant la phase de consultation qui dure jusqu'au 8 mai, engager toutes ses forces pour sauver les places de travail en Suisse. La négociation d'une augmentation du temps de travail éventuelle doit être repoussée après la phase de consultation. Employés Suisse demande au management de Landis & Gyr d'examiner durant la consultation de manière approfondie des alternatives à la délocalisation des places de travail vers la Grèce. Il faut plus particulièrement clarifier si une augmentation du temps de travail conjuguée avec d'autres mesures d'économie pourrait suffire à maintenir les places de travail en Suisse. Employés Suisse attend du management de Landis & Gyr qu'il intègre activement les travailleurs dans ces réflexions.

Contact:

Astrid Beigel, secrétaire régionale Employés Suisse, 044 360 11 61
Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100771370> abgerufen werden.